

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ? LE MÉMO TRI

Communes de Chindrieux, Ruffieux, Serrières-en-Chautagne et Motz

LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES



LE VERRE



LES BIODÉCHETS

Composteur à installer chez soi,
en maison ou en pied d'immeuble,
Plus d'infos ci-après *

OU



Grand Lac, 2011 - Cédric Pothier - graphi et logo / Éco-Emballages

LES GROS CARTONS



AUTRES DÉCHETS



*RÉSERVEZ VOTRE BAC À COMPOST AUPRÈS DE GRAND LAC !

Pour traiter vos biodéchets (végétaux, épluchures, restes de repas, ...) le compostage est possible en maison ou en immeuble. Il vous permettra aussi d'obtenir un engrais naturel de qualité et gratuit ! Grand Lac vous accompagne pour gérer au mieux votre compost.

ORDURES MÉNAGÈRES MODALITÉS D'UTILISATION

50 LITRES,

c'est le volume maximal accepté des sacs

Concernant le conteneur à ordures ménagères, un tambour permet la dépose de vos sacs.

ATTENTION ! il est strictement interdit de jeter des ordures ménagères en vrac. L'usage de sacs-poubelle étanches et bien fermés est impératif.



POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTER
LE SERVICE DÉCHETS DE GRAND LAC

1500, boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Téléphone : 04 79 35 00 51
E-mail : tri@grand-lac.fr

Connectez-vous sur www.grand-lac.fr, rubrique déchets